



Partenaire
de vos projets

CONSULTANTS

ORGANISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les collectivités sont soumises à des règles de passation des marchés publics complexes et exigeantes, qu'il est impératif de respecter pour sécuriser la commande publique.

Dans ce contexte, les petites communes ont souvent des difficultés à structurer de manière sûre et efficace leur politique d'achat, par manque de ressources et de compétences en interne.

CJ Consultants, grâce à sa longue expérience dans la conduite de projets parfois complexes, peut vous apporter des solutions.

AIDE À LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Elaboration d'un règlement intérieur de la commande publique

Document cadre à usage interne à la collectivité, le règlement intérieur décline les règles de passation des marchés publics définies par le Code de la Commande Publique (CCP), en fonction de ses spécificités.

CJ Consultants vous aide à élaborer ce document spécifique parfaitement adapté à vos besoins et votre fonctionnement, à travers un audit préalable et un travail d'élaboration du document en concertation avec les élus et le personnel communal.

Sensibilisation et formation du personnel à son utilisation

Le règlement intérieur prévoit un ensemble de procédures à appliquer à chaque étape du processus d'achat, qui demandent à être expliquées, puis assimilées par le personnel communal, pour qu'ils acquièrent leur pleine autonomie.

CJ Consultants assure cette transmission par des séances de travail dans les locaux de votre commune et une disponibilité de tous les instants par téléphone.

AIDE À LA DÉFINITION DES BESOINS

L'une des principales difficultés de la passation des marchés publics, réside dans la bonne définition du périmètre des travaux, fournitures ou services attendus, en vue de la définition des seuils de passation, dont résulte la procédure à respecter.

CJ Consultants vous fait bénéficier de son expérience et de sa vision globale des projets (synthèse des enjeux technique, économique et juridique), pour définir avec pertinence les procédures de passation applicables.

PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION

CJ Consultants vous fait bénéficier de son retour d'expérience et rédige intégralement pour vous, les pièces constitutives d'un dossier de consultation. (Règlement, avis de publicité, Cahiers des Clauses Techniques et Administratives, Acte d'Engagement, annexes...)

ACCOMPAGNEMENT DES PROCÉDURES DE CONSULTATION

CJ Consultants assure pour votre compte, toutes les démarches associées à une consultation : publications d'avis, réponses aux questions des candidats, procès-verbaux d'ouverture des plis, rapports d'analyse des offres, PV de CAO, rapports de présentation, courriers d'information des candidats.

CJ Consultants vous accompagne lors des éventuelles négociations et au moment de la contractualisation et de l'assemblage du marché définitif.

ACCOMPAGNEMENT DES PROCÉDURES DE CONSULTATION

CJ consultants assure la gestion administrative et économique de vos marchés :

- Instruction des situations et établissement des certificats de paiement
- Instruction des demandes d'avenant éventuelles, avec recommandation circonstanciée et préparation du projet d'avenant, ainsi que du rapport de présentation
- Etablissement des Décomptes Généraux Définitifs
- Organisation et conduite des opérations de réception, avec établissement des Procès-verbaux

Une telle collaboration entre vos services et notre équipe nous permet d'organiser et de gérer ensemble vos achats, avec souplesse et efficacité.

